



Invesco Funds Series 1

Invesco Japanese Equity Fund

10 juin 2011

Prospectus simplifié

Ce prospectus simplifié contient des informations clés sur le compartiment Invesco Japanese Equity Fund (le « Fonds ») qui appartient à la gamme Invesco Funds Series 1, FCP à compartiments constitué par contrat de fiducie en Irlande le 2 septembre 1992 et agréé en tant qu'OPCVM le 13 janvier 1993 par l'Irish Financial Services Regulatory Authority (« l'autorité de réglementation des services financiers en Irlande »), conformément à la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2003, telle qu'amendée. Les fonds suivants sont tous des compartiments d'Invesco Funds Series 1 : Invesco ASEAN Equity Fund, Invesco Japanese Equity Fund et Invesco Pacific Equity Fund.

Avant de prendre une décision d'investissement, nous conseillons aux investisseurs potentiels de consulter la version complète du prospectus en vigueur relatif à la gamme Invesco, laquelle comprend les Annexes A, B1 à B5 et C datées du 26 novembre 2010 (le « Prospectus consolidé »).

Il énonce les droits et les obligations de l'investisseur, ainsi que le lien juridique avec le Fonds. Les termes et les expressions figurant dans le Prospectus complet ont la même signification que dans le présent Prospectus simplifié, sauf mention contraire.

La devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Objectif de gestion

Ce Fonds a pour objectif la croissance du capital à long terme en investissant dans des valeurs mobilières de sociétés japonaises.

Politique d'investissement

Au moins 70 % du total des actifs du Fonds (hors actifs liquides auxiliaires) seront investis dans des actions ou titres liés à des actions de (i) sociétés dont le siège social se situe au Japon, (ii) sociétés dont le siège social n'est pas au Japon mais qui exercent leurs activités commerciales essentiellement au Japon, ou (iii) sociétés holding qui détiennent des participations essentiellement dans des sociétés dont le siège social se situe au Japon.

Jusqu'à 30 % en termes agrégés du total des actifs du Fonds peuvent être investis en espèces et quasi espèces, dans des instruments du marché monétaire, en actions et titres liés à des actions émis par des sociétés ou autres entités qui ne répondent pas à l'exigence exposée plus haut ou en titres d'emprunts (y compris des obligations convertibles) d'émetteurs du Japon.

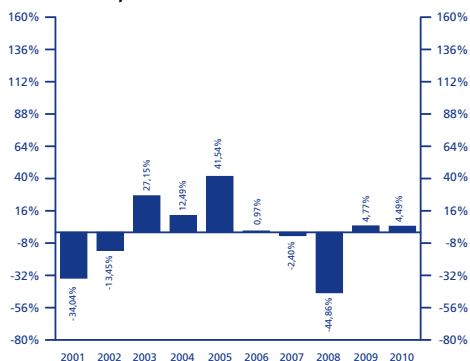
Profil de risque

La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse, ces évolutions pouvant être le résultat de fluctuations des taux de change dans le cas d'investissements présentant une exposition en devises. Les investisseurs risquent donc de ne pas récupérer l'intégralité du montant qu'ils ont initialement investi.

La performance du Fonds peut souffrir des fluctuations des devises mondiales ou d'un redressement du dollar américain face à ces devises. La Bourse japonaise présente traditionnellement une volatilité plus élevée que les autres marchés boursiers mondiaux en phase de maturité.

Le Prospectus complet contient une description plus détaillée des facteurs de risque propres à ce Fonds.

Données de performance



Rendement moyen cumulé :

	Fonds
3 dernières années	- 11,87 %
5 dernières années	- 7,41 %
10 dernières années	- 0,33 %

Données calculées en fin d'exercice (chaque année au 30 novembre)

Avis

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Morningstar's Mid to Mid, non contribuable au 30/11/10 dans la devise du Fonds.

Les performances du Fonds font référence aux Parts de catégorie A. Les rendements sont calculés nets d'impôt et de frais mais les frais de souscription ou de rachat ne sont pas déduits.

Profil de l'investisseur type

Ce Fonds s'adresse aux investisseurs cherchant à dégager une plus-value sur une période de 5 à 10 ans et prêts à accepter tout risque quelconque concernant leur capital et, tout au moins, une volatilité modérée de la valeur de leurs investissements. Les investisseurs recherchent soit des fonds d'obligations privées / à haut rendement, soit des fonds d'actions des principaux marchés développés (Monde, Royaume-Uni, États-Unis, Europe, Japon).

Politique de distribution

Le revenu net du Fonds sera intégralement distribué en vue d'obtenir le statut de distributeur au Royaume-Uni.

La date de distribution pour le Fonds est fixée au 21 janvier de chaque année. La quasi-totalité des revenus du Fonds, après déduction des frais, sera distribuée aux Porteurs de Parts au prorata de leur participation respective. Si une quelconque catégorie de Parts est soumise à des frais de gestion inférieurs, les distributions relatives aux frais de gestion réduits seront cumulées et toutes les autres distributions seront imputées à l'achat de Parts de cette catégorie, sauf décision contraire des Porteurs de Parts. Toutes les distributions inférieures à 50 US\$ serviront automatiquement à l'achat de nouvelles Parts de la même catégorie.

Commissions et frais

Frais de transaction à charge des Porteurs de Parts

L'investisseur n'est soumis à aucune commission initiale lors de l'acquisition de Parts B du Fonds. Des frais de rachat conditionnels pourront être dus. Si des Parts B sont rachetées dans un délai de 4 ans à compter de la date d'achat, le produit du rachat y afférent sera soumis à des frais de rachat conditionnels, tel que précisé dans le Prospectus complet.

La commission initiale maximum au titre de l'achat de Parts A et C (en tant que % de la valeur liquidative des Parts devant être achetées) ne dépassera pas 5,25 %.

Des frais de conversion de 1 % maximum peuvent s'appliquer aux échanges dans d'autres fonds de la gamme Invesco.

Les Parts A et C ne donnent lieu à aucun frais de rachat.

Frais d'exploitation annuels du Fonds

Commission de gestion :	Catégorie de Parts	A : 1,50 %	B : 1,50 %	C : 1,00 %
Commission de distribution :	Catégorie de Parts	A : sans objet	B : 1,00 %	C : sans objet
Frais administratifs* :	Catégorie de Parts	A : 0,40 %	B : 0,30 %	C : 0,30 %
Commission de Fiducie* :	Catégorie de Parts	A : 0,0075 %	B : 0,0075 %	C : 0,0075 %
Frais de garde et de services*** :	Catégorie de Parts	A : 0,001 % - 0,45 %	B : 0,001 % - 0,45 %	C : 0,001 % - 0,45 %
Ratio total des frais (TER)** :	Catégorie de Parts	A : 2,26 %	B : 3,16 %	C : 1,69 %
Taux de rotation du portefeuille** :	87,70			
(calculé conformément à la note d'application 01/05)				
* (Maximum) ** (01/12/09 - 30/11/10) *** Le taux des frais prélevés par le Fiduciaire variera selon le pays dans lequel les actifs d'un Fonds sont détenus.				

Le Gérant, le Fiduciaire et leurs délégués sont habilités à récupérer sur les actifs du Fonds des débours raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions relatives au Fonds.

Fiscalité

Conformément aux dispositions figurant dans la section « Fiscalité - Irlande » du Prospectus complet, le Fonds est domicilié en Irlande à des fins fiscales mais n'est pas soumis à l'impôt irlandais sur les revenus et les plus-values. Cependant, des impôts peuvent survenir à l'occasion d'un « événement imposable » pour un Porteur Résident irlandais ou Résident habituel en Irlande. Aucun impôt ne sera appliqué au Fonds pour un Porteur qui n'est ni Résident irlandais, ni Résident habituel en Irlande, pour autant qu'une Déclaration appropriée soit effectuée.

Il est recommandé aux Porteurs et investisseurs potentiels de consulter leur conseiller financier sur le volet fiscal de leurs participations dans le Fonds.

Publication des valeurs liquidatives

Les valeurs liquidatives sont actualisées quotidiennement et disponibles au siège social du Fonds et sur le site Internet d'Invesco (www.invesco.com). Les Porteurs de Hong Kong consulteront le site Internet www.invesco.com.hk.

En fonction de la réglementation locale, les valeurs liquidatives seront également publiées dans les quotidiens dont la liste figure à l'Annexe A du Prospectus complet.

Achat et vente de Parts

Jours ouvrables et Point de valorisation

Chaque Jour ouvrable en Irlande (tel que défini dans le Prospectus complet) est un jour de transaction. L'Heure limite de transaction est fixée à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Le Point de valorisation est fixé à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable ou à une autre ou d'autres heures, telles que définies par le Gestionnaire. A compter du 25 juillet 2011, ou de toute autre date antérieure ou postérieure que les Administrateurs pourront définir et communiquer aux Actionnaires, l'Heure limite de transaction et le Point de valorisation seront fixés à 12 heures (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Pour les ordres passés auprès du Sous-distributeur et représentant de Hong Kong, l'Heure limite de transaction est fixée à 17h00 (heure de Hong Kong). Les demandes qui seront reçues avant l'Arrêt des opérations seront traitées, si elles sont acceptées, en fonction de la valeur liquidative de la Part de la catégorie en question calculée sur la base du prochain Point de valorisation. Les demandes de souscription reçues après l'Heure limite de transaction seront traitées, si elles sont acceptées, au Point de valorisation qui suit l'Heure limite de transaction suivante.

Transactions

Les demandes de souscription, de rachat et d'échange doivent être effectuées conformément aux instructions figurant dans le Prospectus complet par fax, par téléphone ou par écrit, à l'attention du Distributeur mondial à Dublin ou du sous-distributeur à Hong Kong, tous les Jours ouvrables. Il n'est actuellement pas possible de procéder à des opérations par téléphone avec le Sous-distributeur de Hong Kong. Concernant la souscription de Parts, l'expression « par écrit » inclut les ordres envoyés par réseau SWIFT ou autre moyen électronique conformément aux instructions des investisseurs.

Souscription minimum

Le montant minimum initial de souscription pour les Parts A et B s'élève à 1 500 US\$ et pour les parts C à 250 000 US\$ (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions standard). Il n'y a pas de participation minimale pour les Parts A ou B. La participation minimale requise s'élève à 50 000 US\$ pour les Parts C. Le Gérant a toute latitude pour forcer le rachat de toute participation dont la valeur se situe en dessous de la participation minimale requise.



Autres informations importantes

Structure juridique :	FCP de droit irlandais autorisé en tant qu'OPCVM
Société de gestion, Promoteur, Distributeur mondial et Agent administratif :	Invesco Global Asset Management Limited, Registered Office, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande
Agent administratif par délégation :	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
Conseiller en placements :	Invesco Asset Management (Japan) Limited, 25th Floor, Shiroyama Trust Tower, 4-3-1, Toranomon, Minato-Ku, Tokyo 105-6025, Japon
Autorité de contrôle :	Banque centrale d'Irlande, Block D Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande
Fiduciaire :	BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
Commissaire aux comptes :	PricewaterhouseCoopers, comptables agréés, One Spencer Dock, North Wall Quay, Dublin 1, Irlande
Date de lancement :	13 janvier 1993

Le Prospectus complet ainsi que les rapports périodiques peuvent être obtenus gratuitement auprès d'Invesco Global Asset Management Limited et de tous les distributeurs.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Invesco Global Asset Management Limited, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande

Téléphone : + 353 1 439 8100

Télécopie : + 353 1 439 8400

Courriel : queries@dub.invesco.com

Site Internet : www.invesco.com

Invesco Global Asset Management Limited opère sous le contrôle de la Banque centrale d'Irlande et appartient à Invesco Ltd.